

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 9 juin 2023

Conseillers présents : Mmes GARD Nicole, RIBAUTE Agnès, MM. ATGER Guy, COLSON Pierre, GARD Patrick, LOUCHE Alain, NICOLET Luc, MICHELET Jean-Pierre.

Excusés : M PERCEVAULT Fabrice,
M ANGELINI Jacques (procuration à M MICHELET Jean-Pierre),

Secrétaire de séance : Mme GARD Nicole

M le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint à 16h40.

Le Compte Rendu du précédent Conseil Municipal est validé.

 **AEP :**

- Reconduction de la ligne de trésorerie en attendant les subventions (300 000.00€ sur un an). Le Conseil Municipal décide la proposition de la Caisse d'Epargne par délibération à l'unanimité.
- Tranche 1 phase 2 : les subventions sont acquises. Le cabinet Gaxieu lance la consultation des entreprises pour la tranche distribution du Pendedis au Mas Villard en passant par Prades. Une délibération est prise à l'unanimité pour autoriser M le Maire à lancer le marché.
- Un courrier de la mairie sera envoyé aux propriétaires qui ont déjà le coffret pour proposer un compteur.

 **Enfouissement réseau Prades:**

Les réseaux existants ont été repérés et notés sur un plan transmis en mairie.
La modification de la proposition du SDEE est acceptée par délibération à l'unanimité.


Travaux	Montant de l'opération	Participation financière SDEE	Participation financière Commune
<ul style="list-style-type: none">• Génie civil (hors GC télécom, éclairage public) (tranchées, pose des gaines, grillage avertisseur et encastrement des socles) Réalisé par le SDEE (subventionné à 60%)• Câblage électrique Nombre de branchements : 0	32 240.00	19 344.00	12 896.00

<ul style="list-style-type: none"> - Basse tension (subventionné à 60% jusqu'à 200 000€ de travaux HT par an, et à 40% au-delà dans la limite de 2 000^E/branchement) - Haute tension et poste (subventionné à 60% par le SDEE) • Fournitures et travaux (impératifs techniques) Intégralement pris en charge par le SDEE 	26 1200.00	15 672.00	10 448.00
TOTAL HT €	129 565.50	10 221.50	23 344.00
(ce total ne comprend ni travaux d'éclairage public ni GC télécom)			

 **Reconduction ligne de trésorerie pour investissements 2023 : 96 000.00 €**

Délibération pour accepter la proposition de financement du Crédit Agricole pour les investissements 2023 (Achat et travaux Maison Michelet) pour un montant de 96 000.00 €.

Délibération prise à l'unanimité.

 **Modification nomenclature comptable : passage à la M57**

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité par délibération.

 **Agence Postale**

Après débat contradictoire, le Conseil Municipal se résout à accepter par délibération la création d'une agence postale qui remplacera le bureau de Poste. 1 voix contre (Guy Atger), 3 abstentions (Nicole et Patrick Gard et Pierre Colson) 5 pour.

Cette Agence Postale intégrera une journée de prestation de France Services. La Poste financera l'installation de ce nouveau local.

 **Adhésion à Cévennes Durables**

Il s'agit d'une entreprise locale qui développe les énergies renouvelables en relation avec les entreprises et les collectivités.

L'association en cours de dissolution Bois Cévenol a versé à notre Commune 1 900.00 € pour la continuité de cette démarche écologique. Le Conseil Municipal décide par délibération de reverser cette somme à Cévennes Durables.

 **Questions diverses :**

- Inauguration d'un Belvédère nocturne à St Germain de Calberte le 27 juin 11h00.
- Soirée cinéma en plein air le 1^{er} août en collaboration avec le SHVC (Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles) à Saint Martin de Boubaux.
- Discussion autour de l'installation d'un poêle à bois dans le logement de l'épicerie bar restaurant et l'installation d'une chambre froide pour le commerce.

La séance est levée, M le Maire clôt les débats à 18h15.